

Université de Bordeaux : « éviter une mise sous tutelle » ; attentes sur le nouveau Comp (D.Lewis)



Dean Lewis est le président de l'Université de Bordeaux. - © Arthur Pequin

« Aujourd'hui, 35 universités sur 73 sont identifiées par le ministère comme en situation critique, et l'Université de Bordeaux pourrait, elle aussi, à terme, intégrer cette liste », déclare [Dean Lewis](#), président de l'Université de Bordeaux, le 15/09/2025, à l'occasion de la conférence de presse de rentrée.

Il indique que l'université votera un budget en déficit pour 2026, mais que les trois indicateurs suivis par le ministère (niveau du fonds de roulement, niveau de trésorerie, part de la masse salariale) n'ont pas franchi le seuil limite.

« Nous allons bientôt présenter ces données à l'ensemble de notre communauté universitaire. L'objectif est de construire une trajectoire pluriannuelle sur quatre ans et d'identifier les leviers que nous pouvons activer, tant au niveau national que local, pour éviter une mise sous tutelle par le rectorat ».

Outre la valorisation du patrimoine, les grands programmes nationaux comme l'Idex (Initiative(s) d'excellence) et la simplification administrative, Dean Lewis identifie également les nouveaux Comp. (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) comme levier pour faire face aux difficultés budgétaires.

Par exemple, il souhaite « engager une mise en cohérence de l'ensemble de l'offre de formation au niveau de la région académique, afin d'éviter les doublons, dans un contexte où les financements ne sont pas au rendez-vous ».

Ce nouveau Comp, expérimenté par l'université, a fait l'objet de premiers échanges avec le rectorat. Selon Dean Lewis, il pourrait être « un outil où l'on se donne vraiment les moyens de mettre en œuvre les objectifs que l'on partage avec l'État, et d'abord nos missions de service public ».

« Les Comp peuvent être intéressants, mais tout dépend de leur mise en œuvre »

Interrogé sur les nouveaux Comp, Dean Lewis répond que « tels qu'ils sont présentés, ils peuvent être intéressants, mais tout dépend de leur mise en œuvre ».

« Aujourd'hui, il n'existe pas de modèle national transparent d'allocation des moyens aux universités. Les dotations sont largement héritées de l'histoire. Or, certaines universités ont vu leurs effectifs doubler, sans que leurs moyens ne suivent ».

« Ce que l'on attend d'un véritable contrat d'objectifs, c'est une relation claire avec notre tutelle, dans laquelle les missions sont définies conjointement, les moyens alloués de façon transparente, et nos spécificités locales prises en compte ».

Les attentes pour l'université de Bordeaux

Dean Lewis détaille les spécificités locales de l'université :

- « Nous sommes une université fortement territorialisée : nous couvrons cinq départements et avons 18 campus. Cela représente un coût supplémentaire, au service de l'accès à l'enseignement supérieur, et qui mérite d'être reconnu ;
- Ensuite, nous sommes une université de recherche intensive. À Bordeaux, nous accueillons autant de chercheurs des organismes que d'enseignants-chercheurs de l'université elle-même, environ 2 000 chacun. C'est une richesse, mais aussi un coût, qui devrait être pris en compte ;
- Enfin, il faudrait qu'un contrat d'objectifs puisse associer les collectivités territoriales, pour intégrer les enjeux de territoire dans les moyens alloués à l'université ».

Revoir l'offre territoriale de formation

« Le deuxième élément qui pourrait être positif dans un Comp, c'est le fait qu'aujourd'hui l'Université de Bordeaux est présente sur tout le territoire, mais elle n'est pas seule. Il y a d'autres universités. Nous devons aujourd'hui réfléchir à la question des filières à faible effectif. Faut-il les maintenir partout ? »

Il mentionne les Capes (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et les Capet (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique), pour lesquelles l'université rencontre des problématiques de remplissage, ainsi que le cas de la physique-chimie, aujourd'hui proposée sur tous les sites de la région.

« Par ailleurs, il faudrait aller plus loin en intégrant aussi les BTS (Brevet de technicien supérieur) et les CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles). En tant que président d'université, je n'ai pas de visibilité sur les ouvertures ou fermetures de BTS. Cela peut conduire à des situations de concurrence directe : dans d'autres académies, on a vu des BTS ouvrir alors qu'un département de BUT voisin proposait déjà une offre équivalente ».

« Avoir une vision coordonnée permettrait de mieux organiser les passerelles entre BTS, licences et BUT, de lutter contre l'échec en licence et de mieux valoriser des filières parfois en sous-effectif, comme les BTS. Cela améliorerait la réussite étudiante ».

Il ajoute : « l'un des avantages du Comp pourrait être enfin d'aller vers une accréditation à l'établissement plutôt qu'une accréditation mention par mention. Cela simplifierait le travail des enseignants-chercheurs. Pour moi, c'est une évolution positive, et ce sont des choses qui sont actuellement en discussion ».

Les points de vigilance sur le nouveau Comp

Ce nouveau Comp s'accompagne d'interrogations :

- « Quel budget sera alloué dans le cadre d'un contrat ? Si vous êtes président d'université et que vous devez faire voter un Comp avec un budget en baisse, il est probable qu'il soit mal accueilli par votre CA (Conseil d'administration) ;
- Nous, présidents des universités de Nouvelle-Aquitaine, avons exprimé une position claire : la base de négociation doit être le maintien du budget socle, sans intégrer de nouvelles charges comme le CAS pensions. Ensuite, un bonus budgétaire pourrait être attribué selon des objectifs spécifiques ;
- un autre point de vigilance est le temps. Le calendrier initial était extrêmement serré. Or, pour construire un contrat de ce type, en associant organismes de recherche, collectivités territoriales, Crous, cela demande du temps pour identifier des priorités, puis discuter des moyens à allouer à chacune ».

Inquiétudes sur le budget

« Ce que nous partageons régulièrement avec notre ministère, c'est que nos dotations augmentent chaque année, mais nos dépenses contraintes augmentent encore plus vite », déclare Dean Lewis. Ses deux points de préoccupations pour 2026 sont :

- « la réévaluation du taux du CAS pensions, avec une augmentation de 4 %, soit environ 6 M€ pour l'Université de Bordeaux ;

- la réforme de la protection sociale complémentaire, qui concernera tous les personnels de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche). Là aussi, on ne sait pas encore si l'État va compenser intégralement ce surcoût ».

Des problématiques à gérer en lien avec la contrainte budgétaire

Dean Lewis énumère les conséquences qu'il observe sur la baisse des moyens alloués à son université :

- **La capacité d'encadrement.** « Nous avons beaucoup d'étudiants qui arrivent en L2 (Licence 2). Nous faisons donc de plus en plus appel à des vacataires. » ;
- **Les locaux.** « Dans certains campus, des amphithéâtres ont des jauges qui ne sont pas adaptées à cette augmentation des effectifs. » ;
- **Le logement.** « Les étudiants qui viennent à Bordeaux ont d'énormes difficultés à trouver des logements, dans un contexte de tension sur l'immobilier à Bordeaux. » ;
- **Les conditions de travail.** « Des personnels ont des conditions de travail qui se dégradent pour plusieurs raisons : la complexité administrative, la multiplication des appels à projets, la succession des réformes ».

Il indique qu'une enquête menée en interne en 2024 montre que « les personnels sont satisfaits d'être à l'Université de Bordeaux, mais qu'ils estiment aussi que leur charge de travail a fortement augmenté ».

Des effectifs étudiants en dynamique positive

À la rentrée 2024, l'Université de Bordeaux comptait 54 133 étudiants dont 2 089 en doctorat, 9 119 en master et 19 119 en licence, d'après l'université. Sur Parcoursup, en 2025, 7 576 places ont été offertes aux étudiants, sur un total de 159 927 candidats.

« Nous avons pour la deuxième année consécutive un effectif au-delà de 54 000 étudiants avec une réaugmentation à partir de la rentrée 2024 ce qui pour nous est le résultat d'une bonne attractivité de notre établissement, contrairement à la tendance nationale démographique », commente Dean Lewis.

La menace de « mesures plus impactantes »

« Présenter un budget déficitaire, cela veut dire puiser dans les réserves. Mais ces réserves servent normalement à l'investissement, notamment pour rénover le bâti, faire des économies d'énergie, etc. Une fois ces réserves épuisées, les universités n'ont d'autre choix que de réduire leur fonctionnement », explique Dean Lewis.

« Cela se traduit souvent par des gels de postes, par exemple lorsqu'un fonctionnaire part à la retraite. Et si le CAS Pensions continue à ne pas être compensé, il faudra envisager, comme d'autres établissements, des mesures plus impactantes : réduction des missions, de l'offre de formation, voire fermeture de sites. Ce n'est pas ce que nous souhaitons. Nous voulons éviter des décisions précipitées, prises dans l'urgence. C'est pourquoi nous partageons largement notre trajectoire avec notre communauté universitaire ».

Politique immobilière et de ressources propres

Pour répondre aux difficultés budgétaires, « le premier levier que nous avons activé, c'est la valorisation du patrimoine. Depuis que nous avons obtenu la pleine propriété de nos bâtiments, nous avons pu mener plusieurs opérations », indique Dean Lewis.

Par exemple, « nous avons vendu un site délocalisé à Talence (Gironde), ce qui a permis de dégager 8 M€ injectés dans le fonds de roulement. Nous envisageons d'autres projets de valorisation pour les années à venir ».

Des projets de rénovation encore à financer

Dean Lewis annonce la livraison de l'ensemble des travaux de l'opération Campus 2009-2026, avec les campus Montesquieu et Montaigne entièrement rénovés. Mais il indique que « 40 % du patrimoine immobilier reste à requalifier et rénover ». Il estime le besoin de financement restant entre 300 et 400 M€.

Une deuxième opération est le lancement d'un réseau de chaleur universitaire Sud Métropole. « Nous avons créé un GIP (Groupement d'intérêt public) avec Bordeaux Montaigne, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux INP (Institut national polytechnique) et le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) afin de bénéficier de ce réseau de

chaleur. C'est un élément stratégique, car il nous permettra de maîtriser les coûts de l'énergie et de décarboner nos consommations énergétiques ».

Les autres leviers pour trouver des ressources

« Le deuxième levier, ce sont les grands programmes nationaux, notamment France 2030, les PIA (Programme d'investissements d'avenir) et surtout l'Idex. Ces financements ne peuvent pas remplacer nos crédits de base, mais ils nous permettent d'investir dans la recherche et l'innovation », rappelle Dean Lewis.

« Nous regardons aussi quelles économies sont possibles, notamment sur les fonctions support, en travaillant à une simplification administrative. Cela reste complexe, car cela dépend aussi du niveau national : tant que la réglementation reste lourde, il est difficile de simplifier localement ».

« Par ailleurs, nous travaillons à mieux valoriser nos plateformes de recherche scientifique. Ce sont des équipements remarquables, et nous envisageons de les ouvrir à des entreprises dans le cadre de locations ou de prestations. Cela pourrait générer des ressources propres ».

Selon lui, « l'Université de Bordeaux est déjà très performante dans ce domaine : 43 % de notre budget provient de ressources propres, contre 57 % de dotation de l'État. C'est remarquable. Mais nos marges de progression sont limitées, surtout si la masse salariale continue à peser fortement sur notre trajectoire ».

Inquiétudes sur la réforme de la formation des enseignants

Dean Lewis juge la réforme de la formation des enseignants positive, mais il relève des difficultés :

- « l'ensemble des textes n'est pas encore publié, alors que nous devons rendre nos dossiers d'accréditation dès septembre ou octobre pour les nouvelles licences et nouveaux masters. Cela rend la préparation très difficile ;
- il y a aussi une question de soutenabilité budgétaire. Cette réforme se met en œuvre à budget constant pour les universités, sauf pour les modules de préparation au concours de licence. Cela limite considérablement notre ambition, notamment pour la territorialisation de ces nouvelles formations ».

En effet, il indique que le réseau des VP CFVU a « reçu la confirmation la semaine dernière que les 2,5 M€ prévus pour cette réforme seraient débloqués », qui permettront de « mettre en place des modules de 60 heures en 2025-2026 pour préparer le premier concours en avril 2026 ».

Toutefois, « sur le reste de la réforme, notamment les licences professorat et d'éducation, la situation est différente. Ce sont de nouvelles licences à créer. Si vous ouvrez un parcours de 30 étudiants, cela représente 1 500 heures de cours, dont la moitié est assurée par l'Éducation nationale via les enseignants du terrain. Il reste 700 heures à financer par l'université ».

La territorialisation de la réforme en question

« Nous prévoyons, en 2026, deux groupes en Gironde, avec l'Université Bordeaux Montaigne. Il y aura également deux groupes en Sud Aquitaine, dans l'académie de Bordeaux, à Pau. Nous espérons à terme ouvrir des groupes à Agen (Lot-et-Garonne), Périgueux (Dordogne), voire Mont-de-Marsan (Landes). Mais, en l'état, les contraintes budgétaires ne nous permettent pas de nous projeter au-delà de la Gironde et de Pau », indique Dean Lewis.

« La vraie question sera : quand la réforme sera complètement déployée, avec les masters rémunérés et une plus forte implication des rectorats, pourra-t-on dégager des économies suffisantes pour étendre l'ouverture des licences à tous les départements de l'académie de Bordeaux ? »



Dean Lewis

Vice-président @ Udice

Président @ Université de Bordeaux

Professeur des universités @ Université de Bordeaux

Parcours

Depuis mars 2025	Udice Vice-président
Depuis janvier 2022	Université de Bordeaux Président
Depuis 2005	Université de Bordeaux Professeur des universités
Décembre 2022 - janvier 2025	France Universités Vice-président
Janvier 2018 - janvier 2022	Université de Bordeaux VP ressources humaines, en charge du conseil académique
Septembre 2019 - août 2020	Inspé de l'académie de Bordeaux Administrateur provisoire
Janvier 2014 - décembre 2017	Université de Bordeaux VP du conseil d'administration
Mars 2012 - décembre 2013	Université Bordeaux 1 Président
Décembre 2010 - février 2012	Université Bordeaux 1 VP du conseil scientifique
2006 - décembre 2010	Université Bordeaux 1 Directeur de l'UFR de Physique
1998 - 2005	Université Bordeaux 1 Maitre de conférences
1996 - 1998	Université Bordeaux 1 Professeur agrégé

-

Établissement & diplôme

1992 - 1996	Université Bordeaux 1 DEA puis doctorat en électronique
1988 - 1992	École normale supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay) Formation en physique appliquée - Agrégation

Fiche n° 4681, créée le 17/06/2014 à 15:22 - Màj le 17/09/2025 à 16:17

Adresse du siège

351 cours de la Libération
33405 Talence Cedex France

Général

Date de création	2014, issue de la fusion des universités Bordeaux 1, Bordeaux 2 et Bordeaux 4
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Implantations (dont siège)	Talence (siège), métropole de Bordeaux, Agen, Périgueux, Pau, Bayonne, Mont de Marsan et Dax
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• 4 grands collèges : Droit, science politique, économie et gestion / Sciences de la santé / Sciences de l'homme / Sciences et technologies• IUT• Institut des sciences de la vigne et du vin• Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Alliance d'universités européennes	Enlight (membre fondateur en 2020)
Présidence	Président : Dean Lewis (élu le 24/01/2022)

Effectifs étudiants

2006-07	45 086
2007-08	44 524
2008-09	47 139
2009-10	47 631
2010-11	47 051
2011-12	48 792
2012-13	49 655
2013-14	50 290
2014-15	50 062
2015-16	50 702
2016-17	50 824
2017-18	51 677
2018-19	51 736

2019-20	55 681
2020-21	52 624

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	587
2020-21	544
2019-20	493
2018-19	502
2017-18	526
2016-17	502
2015-16	470
2014-15	437
2013-14	423
2012-13	399

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	1 508
2022-23	1 511
2021-22	1 494
2020-21	1 504
2019-20	1 515
2018-19	1 534
2017-18	1 535
2016-17	1 557
2015-16	1 547
2014-15	1 565
2013-14	1 566
2012-13	1 570
2011-12	1 552

2010-11 1 563

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	567,9 M€
2022	514,6 M€
2021	486,3 M€
2020	475,7 M€
2019	474,1 M€
2018	460,0 M€
2017	453,5 M€
2016	465,6 M€
2015	466 M€
2014	440,6 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	415,7 M€
2022	381,0 M€
2021	367,3 M€
2020	358,2 M€
2019	353,3 M€
2018	350,7 M€
2017	350,5 M€
2016	344,7 M€
2015	339,1 M€
2014	330,0 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	11,0
2022	68,2
2021	51,9
2020	56,9
2019	52,6
2018	43,2
2017	42,0
2016	32,1
2015	27,1
2014	31,0
2013	27,1

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2021) : 24,4M€
NCU	Projet NewDEAL (2017) : 9,7M€
EUR	Vague 1 (2017) : 16,22M€ pour 1 projet
Saps	Vague 2 (2022) : 481k€
ASDESR (2023)	Projet DREAM : 11,4M€
PUI (2023)	PUI@Bordeaux : 5,8M€ en phase d'amorçage

Fiche n° 1603, créée le 10/03/2014 à 03:11 - Màj le 17/09/2025 à 16:17